

ORGANES DELIBERANTS DU BCPAD

Les deux branches du BCPAD, à savoir le BCPAD-CEC et le BCPAD-ONGD ont des organes délibérants différents :

- Les organes délibérants du BCPAD-CEC sont : Le Comité de pilotage et le comité de gestion ;
- Les organes délibérants du BCPAD-ONGD sont : l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et le comité de gestion.

1. Organes délibérants du BCPAD-CEC.

1.1. COMITE DE PILOTAGE

- **Attributions**

Le comité de pilotage qui se réunit semestriellement sur la facilitation du Coordinateur des projets & Directeur du Projet et convocation de son modérateur, est chargé de :

1. Définir les orientations stratégiques du Projet ;
2. Analyser les Projets de travail ;
3. Approuver les budgets et les rapports avant leur diffusion ;
4. Examiner le succès et les problèmes, et trouver des solutions ;
5. Approuver et sanctionner les cadres d'exécution du Projet sur proposition du Coordinateur des Projets & Directeur du Projet ;
6. Suivre et conseiller les exécutants du Projet dans la mise en action de la planification opérationnelle.

- **Composition des membres**

1. Consultant en développement Organisationnel ;
2. Activiste des droits humains ;
3. Administrateur du Territoire de Luozi ;
4. Administrateur du Territoire de Songololo ;
5. Délégué du comité des finances ;
6. Délégué du comité médical ;
7. Délégué du comité de l'enseignement ;
8. Délégué du comité de la jeunesse ;
9. Délégué du comité « Femme et Famille » ;
10. Membre du CA FONSDDEV
11. Coordinateur National EUS/RD Congo ;
12. Président et Représentant Légal de la CEC ;
13. Coordinateur des projets de la CEC.

1.2. COMITE DE GESTION

- **Attributions**

1. Définir les programmes d'activités du BCPAD : planifier les activités hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles, semestrielles et annuelles du projet ;
2. Décider de l'affectation des fonds des activités ;
3. Suivre la mise en œuvre des activités du projet et le niveau d'exécution des recommandations des réunions du comité de pilotage, des différentes réunions et des missions de suivi-évaluation ;
4. Établir les rapports présentés annuellement par le bureau sur la situation d'activités et des finances du projet ;
5. Approuver les rapports d'activités à présenter au comité de pilotage et à transmettre au Bailleur avec copie au Président et Représentation Légal ;
6. Planifier les audits du projet.

- **Composition des membres**

1. Coordinateur du BCPAD
2. Chargé des programmes
3. Comptable Chargé des Finances
4. Auditeur Interne
5. Logisticienne

1.3. Le BCPAD-CEC collabore aussi avec le **BUREAU de l'EUS**

- **Attributions**

1. Garantir le respect des conventions de partenariat entre la CEC et l'Eglise Unie de Suède (Equmeniakyrkan) concernant le BCPAD;
2. Elaborer, en collaboration avec le BCPAD les demandes de subventions projets et/ou Projets aux partenaires Suédois ;
3. Apprécier les rapports des projets et/ou Projets avant leur expédition en Suède par le BCPAD ;
4. Conseiller le BCPAD pour les échanges entre partenaires (Ambassades, Diakonia et autres ONGD...)
5. Veiller au suivi des activités du projets/programmes financés par l'EUS

Composition des membres

1. Coordinateur Régional pour l'Afrique de l'EU
2. Coordinateur National de l'EUS pour la RD Congo

2. **Organes délibérants du BCPAD-ONGD**

1. **ASSEMBLEE GENERALE**

- **Attributions**

1. Orienter et approuver le programme de participation du BCPAD-ONG au développement des communautés locales de base ;
2. Veiller à l'application dudit programme à travers le rayon géographique d'activités ;

3. Se prononcer sur la stratégie de travail présentée par le Conseil d'Administration du BCPAD-ONGD ainsi que sur toute extension ou modification des activités du BCPAD-ONGD ;
4. Adopter ou modifier les textes juridiques du BCPAD-ONGD;
5. Approuver les rapports du Conseil d'Administration et du Comité de Gestion du BCPAD-ONGD ;
6. Décider de l'admission et de la perte de qualité d'un membre du BCPAD-ONGD selon des modalités prévues dans le Règlement intérieur ;
7. Nommer et révoquer, le cas échéant, les membres du Conseil d'Administration ainsi que son Président, des Commissaires aux comptes et du Comité de gestion de BCPAD-ONGD ;
8. Dissoudre le BCPAD-ONGD.

- **Composition des Membres**

L'assemblée générale est composée de tous les membres fondateurs (conseil synodal), adhérents et ex-officio.

2.2. CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Attributions**

1. Veiller à l'application des décisions de l'Assemblée Générale et contrôler l'exécution des décisions ;
2. Approuver le programme d'activités annuelles, le budget et les rapports présentés par le conseil de gestion
3. Analyser, approuver les rapports du Comité de gestion du BCPAD-ONGD et de la commission de contrôle ;
4. Préparer les dossiers et rapports à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale ;
5. Approuver le plan de nomination des agents du BCPAD-ONGD proposé par son Coordinateur ;
6. Recevoir des rapports des patrimoines et des engagements du personnel du comité de gestion.

- **Composition des membres**

1. Modérateur (trice) du Comité de développement de la 23^{ème} CEC
2. Un Expert en santé publique de la 23^{ème} CEC
3. Une femme de la 23^{ème} CEC ayant une bonne qualification et de l'expérience dans les approches « Gender and development » et « alphabétisation conscientisante »
4. Un expert financier de la 23^{ème} CEC
5. Un (e) Suédois (e) volontaire
6. Président et Représentant Légal de la CEC
7. Coordinateur du BCPAD ONGD

2.2. Comité de gestion

- **Attributions**

1. Définir les programmes d'activités du BCPAD : planifier les activités hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles, semestrielles et annuelles du projet ;
2. Décider de l'affectation des fonds des activités ;
3. Suivre la mise en œuvre des activités du projet et le niveau d'exécution des recommandations des réunions du comité de pilotage, des différentes réunions et des missions de suivi-évaluation ;
4. Établir les rapports présentés annuellement par le bureau sur la situation d'activités et des finances du projet ;
5. Approuver les rapports d'activités à présenter au comité de pilotage et à transmettre au Bailleur avec copie au Président et Représentation Légal ;
6. Planifier les audits du projet

- **Composition des membres**

1. Coordinateur BCPAD
2. Superviseur Technique
3. Chargé d'Etudes et Capitalisation des expériences
4. Chargé des finances
5. Auditeur Interne